



AFFICHE Les revendications des pères divorcés ont été entendues en Allemagne.
DR



[HOME](#) > [SOCIÉTÉ](#) >

A- A+

Solution

Le modèle allemand

Par *PASCAL HUGUES* - Mis en ligne le 16.02.2011 à 11:29

La ville de Cochem, en impliquant les services sociaux autant que la justice, a donné des idées à tout le pays.

Nichée dans une courbe paisible de la Moselle, la ville de Cochem, 65000 habitants, en a eu assez des couples qui se mènent une guerre sans issue, des enfants traumatisés à vie. Assez, à la sortie des tribunaux, du gagnant radieux et du perdant qui fomente sa revanche ou sombre dans la dépression.

Dans un pays où 40% des couples mariés divorcent, les responsables des services sociaux ont voulu réagir. Au début des années 90, ils inventent le «modèle de Cochem».

Premier acquis du modèle: réduire la durée de la procédure de divorce. Avant Cochem, celle-ci traînait pendant un an ou plus. Pour les enfants, une éternité sans savoir à quoi ressemblera leur vie. Pour les parents, un potentiel d'escalade énorme.

Le «modèle de Cochem» a imposé que la convocation devant les tribunaux se fasse dans le mois qui suit la demande de divorce. Toutes les parties sont convoquées. Avant la séance, les services sociaux ont déjà pris contact avec la famille pour évaluer la situation.

«C'est important pour éviter les situations qui s'enlisent ou s'enflamment, explique Manfred Lengowski, assistant social et coinstituteur du projet. Quand les choses traînent, cela se passe souvent mal. Et pour l'enfant, c'est souvent une situation de non-retour.

Prenez le cas d'une mère qui déménage avec son enfant. L'enfant s'est acclimaté à sa nouvelle vie. Comment voulez-vous, au bout d'un an, chambouler à nouveau sa vie? Ou prenez un enfant en bas âge qui ne voit pas son père pendant un an...une catastrophe.

Voilà des cas explosifs. Un monde peut s'effondrer pour l'un des parents, susceptible de commettre des actes désespérés. Le cas des jumelles suisses ne me surprend pas.»

Regrouper les acteurs. Seconde mesure qui a fait tache d'huile dans toute l'Allemagne: la coopération interdisciplinaire. Avant Cochem, chacun travaillait dans son coin. Les réformateurs de Cochem ont eu l'idée de regrouper tous les acteurs qui agissent en cas de divorce: services sociaux, centres de conseil, médiateurs, avocats, juges. Tout le monde a appris à échanger expériences et savoir.

La première table ronde a eu lieu en 1991. Des juges aux assistantes sociales, l'enthousiasme a été général. Depuis, une soixantaine de personnes sont convoquées régulièrement. Un réseau s'est tissé. «

Il est important, juge Manfred Lengowski, que chaque profession s'enrichisse de l'expérience de l'autre. Pour un juge qui vient de passer de la section règlement des conflits dans le secteur du bâtiment à la section droit de la famille, il est essentiel d'avoir des connaissances de base en matière de psychologie enfantine.»

Cette pratique de concertation interdisciplinaire s'est répandue dans toute l'Allemagne. A Cochem, on se sent un peu comme le village d'Astérix et Obélix. Un bled perdu qui enfin fait bouger les choses.

Dans 75% des tribunaux allemands, le «modèle de Cochem» a été adopté ces dernières années - Berlin, la capitale, en tête. Les services sociaux ont même reçu une demande d'information venant du Japon.

Situation détendue. But du «modèle de Cochem»: placer le couple face à ses responsabilités de parents. «Le verdict des tribunaux, explique le juge Jürgen Rudolph, l'un des pères du modèle, équivalait à une capitulation des parents. Les parents déposaient leurs enfants devant moi et me demandaient, à moi étranger à la famille, de décider du sort de leurs enfants.»

En cas de divorce, c'est aux parents de trouver une solution, avec l'aide des équipes de médiateurs. A la fin, il n'y a donc plus ni gagnant, ni perdant. La situation se détend considérablement.

«Les enfants, ne se lasse pas de répéter Manfred Lengowski, assument beaucoup plus facilement un divorce quand ce sont leurs parents qui trouvent une solution. Quelle qu'elle soit! Il faut que les deux parents autorisent le modèle trouvé et soulagent ainsi leurs enfants émotionnellement.»

A lire également : [Divorce - Le désespoir des pères](#)

Tags: [divorce](#), [Cochem](#), [Allemagne](#), [médiation](#),